

Extrait du SNUipp-FSU 65

<http://65.snuipp.fr>

Grève contre Loi Travail et 49.3 le jeudi 19 mai

- Archives - année scolaire 2015 / 2016 - la FSU -



Date de mise en ligne : samedi 14 mai 2016

Description :

Après le 49-3, renforçons la mobilisation. Tous en grève le 19 mai

SNUipp-FSU 65

Les 17 et 19 mai prochains, 7 organisations FSU, CGT, FO, Solidaires UNEF, UNL, Fidl appellent à la grève et aux manifestations. Le gouvernement a décidé de brandir le 49.3 pour passer en force sur sa loi travail contestée et rejetée par la majorité de l'opinion. Plus que jamais, notre place est avec l'ensemble des salarié-es, de la jeunesse, des privé-es d'emploi et les retraité-es, pour exiger le retrait de ce projet et obtenir de nouveaux droits.

Départementalement, le SNUipp-FSU 65 a décidé de se concentrer sur une journée d'action le jeudi 19 mai et appelle tous les personnels du 1er degré à faire grève ce jour-là.

Départ de la manif à 10h30, de la Bourse du Travail à la place de Verdun

Les collègues qui souhaitent également s'associer au mouvement du mardi 17 mai sont couverts par un préavis national.

Plus que jamais, c'est tous ensemble qu'il faut faire renoncer le gouvernement.

- ▶ Parce que le code du travail est un bien commun. Il est le premier élément de protection des salarié-es. Son démantèlement conduira inévitablement à remettre en cause le statut de fonctionnaire. Le moins disant social touchera à la fois les salarié-es du public et du privé.
- ▶ Parce que l'inversion de la hiérarchie des normes conduira à un code du travail par entreprise. Comment peut-on penser que c'est au niveau de l'entreprise que le salarié confronté à son employeur pourra faire valoir ses droits ? L'accord de branche parce qu'il est négocié à une échelle plus importante est plus protecteur pour les salarié-es. La loi, quant à elle, garantit l'égalité et l'universalité des droits.
- ▶ Parce que le passage en force par le 49-3 est un déni de démocratie.

Le gouvernement doit entendre le refus majoritaire de ce projet de loi et le retirer. Le SNUipp-FSU rappelle son opposition au SMA et appelle les personnels à ne pas remplir la déclaration préalable.

Pensez à renvoyer votre déclaration d'intention de grève (ci-jointe) avant lundi minuit dernier délai !